

APPEL D'OFFRE POUR UN PARTENAIRE DE MISE EN OEUVRE

FORMATION TECHNIQUE EN AGRO-ALIMENTAIRE DE TROIS (3) A SIX (6) MOIS POUR 220 PERSONNES MIGRANTES DE RETOURS ET JEUNES DE LA REGION DE TAMBACOUNDA

Décembre 2021

CONTEXTE

La migration irrégulière est un sujet transversal affectant le tissu socio-économique dans la région de Tambacounda. Les impacts socio-économiques de la COVID-19, y compris l'insécurité alimentaire, font partie des facteurs possibles qui seraient à l'origine de ces tendances à la hausse du phénomène de la migration irrégulière. De plus, Tambacounda est la plus grande ville du Sénégal oriental, au carrefour des régions du sud ainsi que des pays voisins tels que la Guinée et le Mali où l'agriculture joue un rôle important dans la région. Bien qu'elle bénéficie de conditions favorables à l'agriculture avec de bonnes précipitations, l'existence de rivières et de ruisseaux avec des terres fertiles adaptées à divers types de cultures, Tambacounda est l'une des régions avec le taux de pauvreté le plus élevé (62,5%) au Sénégal. L'OIM estime que s'attaquer aux facteurs défavorables de ces mouvements irréguliers, notamment par la création d'opportunités économiques et d'emplois productifs et durables, contribue à la solution à long terme.

L'OIM est en train de mettre en œuvre le projet intitulé « Consolidation des acquis en matière de réintégration des personnes migrantes de retour au Sénégal à travers un appui intégré aux micros et petites entreprises » dans la région de Tambacounda, financé par la République Tchèque. L'objectif principal de cette initiative est de soutenir la mise en place d'incitations socio-économiques pour les personnes migrantes de retour et leurs communautés afin de stimuler l'employabilité des jeunes.

Pour ce faire, le Bureau Pays de l'OIM Sénégal cherche un partenaire de mise en œuvre expert en formation technique et professionnelle dans divers secteurs en rapport avec le domaine de l'agro-alimentaire au sens large, à former 220 personnes migrantes de retour et jeunes de la région de Tambacounda. Les formations auront deux cibles définis :

- 20 personnes migrantes de retour gérant de leurs micro-entreprises ;
- 200 jeunes et personnes migrantes de retour.

Le partenaire technique sera engagé par l'OIM pour une durée d'huit (8) mois, entre février et septembre 2022.

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int

OBJECTIF DU SERVICE

L'objectif de ce contrat de partenariat de mise en œuvre sera de :

- Fournir des formations de groupe en agro-alimentaire d'une durée entre trois (3) et six (6) mois à 200 jeunes et personnes migrantes de retour de la région de Tambacounda, pour renforcer leurs compétences théoriques et pratiques ;
- Fournir des formations individuelles en agro-alimentaire d'une durée d'entre trois (3) et six (6) mois à 20 personnes migrantes de retour de la région de Tambacounda, pour renforcer leurs compétences théoriques et pratiques ;
- Lors de la formation pratique, fournir des équipements pertinents pour conduire mieux la formation en agro-alimentaire des bénéficiaires.

TACHES ET DELIVRABLES

Le partenaire de mise en œuvre sélectionné aura les tâches et livrables suivants :

1. Fournir des formations variées, sur une durée allant de trois (3) à six (6) mois à 20 personnes migrantes de retour et à 200 jeunes de la région de Tambacounda, pour renforcer leurs compétences théoriques et pratiques dans le secteur agro-alimentaire :
 - a. Chaque formation devra être adaptée aux besoins des bénéficiaires en termes de durée, méthodologie et contenus et donc plusieurs formations pourraient être envisagées pour les bénéficiaires ;
 - b. Des formations agro-alimentaires individuelles doivent être proposées à 20 personnes migrantes de retour, en conformité aux besoins identifiés par l'incubateur ;
 - c. Des formations agro-alimentaires de groupe doivent être proposées à 200 jeunes et personnes migrantes de retour de la région de Tambacounda ;
 - d. Chaque formation devra être composée d'un programme théorique et d'un programme pratique ;
 - e. Des formations variées doivent être proposées dans le domaine de l'agro-alimentaire au sens large, et devraient porter sur toute la chaîne de valeur, tels que :
 - i. La production agricole, l'élevage, l'aviculture, l'apiculture, la pisciculture, y compris les pratiques agroécologiques et d'élevage responsable ;
 - ii. L'écoconstruction d'infrastructures agri-élevage ;
 - iii. L'utilisation et l'implication des énergies renouvelables, y compris l'utilisation durable de l'eau pour l'irrigation ;
 - iv. La transformation agricole, la conservation, le conditionnement ;

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int

- f. Le partenaire devra démontrer la prise en compte de la perspective de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre de la formation, pour promouvoir une approche inclusive.
 - g. Assurer des conditions de participation favorable pour les bénéficiaires de la formation, y compris les frais de transport, hébergement et restauration pendant la formation au cas où les formations ne sont pas dispensées dans le lieu d'habitation des participants à la formation ;
 - h. Conduire des pré- et post-tests pour les bénéficiaires de la formation afin de mesurer leurs progrès ;
 - i. Conduire des pré- et post-tests pour les bénéficiaires de la formation afin d'identifier les attentes au début de la formation et le niveau de satisfaction à la fin de la formation
 - j. Fournir des certificats de formation aux bénéficiaires (portants aussi le logo de l'OIM) ;
 - k. Lors de la formation, fournir des équipements pertinents pour conduire mieux la formation ;
2. Fournir deux (2) rapports financiers et narratifs à l'OIM :
- a. Fournir un rapport financier et narratif intérimaire en français à mi-parcours, y compris les analyse des évaluations pré- et post- formation ;
 - b. Fournir un rapport financier et narratif final en français à la fin du contrat ;
 - c. Partager avec l'OIM de courts rapports narratifs mensuels, y compris des éléments de visibilité (photos, vidéos etc..) selon les règles de visibilité de l'OIM et de son bailleur.

Le rôle de l'OIM sera de :

- 1. Coordonner les activités entre (i) le partenaire qui sera sélectionné pour la fourniture des formations agro-alimentaire, (ii) le partenaire sélectionné comme incubateur, et (iii) le partenaire qui sera sélectionné comme agent de microfinance ;
- 2. Informer régulièrement les autorités locales de la mise en œuvre de la formation ;
- 3. Sélectionner les 220 personnes migrantes de retour et jeunes et partager la liste définitive avec le partenaire d'exécution des formations agro-alimentaire ;
- 4. Apporter, dans la mesure du possible, son soutien au partenaire d'exécution pendant la mise en œuvre des activités, y compris pour la soumission des rapports, narratif et financier, selon les procédures de l'OIM ;
- 5. Effectuer le suivi et l'évaluation du projet ;
- 6. Mettre à disposition du partenaire les moyens financiers nécessaires au déroulement des activités.

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int

CALENDRIER PROVISOIRE

Activité	Date estimative / deadline	Plan de paiement
Signature du contrat et démarrage des activités : réunion de kick-off entre l'OIM et le partenaire,	24 janvier 2022	Paiement préalable du 7,5% du montant total
Finalisation et soumission à l'OIM du curricula et du calendrier de mise en œuvre détaillés des formations	31 janvier 2022	32, 50% du montant total
Début des formations théoriques et pratiques	07 février 2022	
Soumission du rapport financier et narratif intérimaire	13 mai 2022	40% du montant total
Finalisation des formations théoriques et pratiques	26 août 2022	
Soumission du rapport financier et narratif final	09 septembre 2022	20% du montant total

Le calendrier ci-dessus peut être sujet à des changements après discussion entre l'OIM et le partenaire de mise en œuvre sélectionné.

CRITERES D'ELIGIBILITE

L'OIM recherche un prestataire de services ayant le profil et l'expérience suivants :

- Une entreprise, une ONG ou une association légalement enregistrée au Sénégal ;
- Avec une présence physique au Sénégal (compte bancaire, enregistrement légal, taxes), une présence dans la région de Tambacounda sera un grand avantage ;
- Expérience de travail dans la zone de Tambacounda ;
- Un minimum de cinq (5) ans d'expertise professionnelle pertinente dans des activités de formation en agro-alimentaire ;
- Capacité de dispenser les formations en Français, Wolof et Peul ; et
- Respecter et promouvoir les valeurs de l'OIM.

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int

COMMENT POSTULER

Les candidats intéressés sont invités à transmettre les documents suivants par message électronique aux courriers électroniques : procurementdkr@iom.int, et cabbasciano@iom.int en mentionnant la référence de l'appel en objet : « AO-01-FT-2021 » et le nom complet de l'organisation.

1. Présentation de l'entreprise, de l'ONG ou de l'association ;
2. Preuve de la présence physique au Sénégal : compte bancaire, enregistrement légal, impôts
3. Proposition technique décrivant :
 - o La méthodologie des formations ;
 - o Le programme et modules des formations ;
 - o Le plan de travail ;
 - o Une explication de l'aptitude de l'organisation pour la prestation (1 page)
 - o Les noms et contacts de trois références professionnelles récentes ;
 - o Deux exemples d'activités achevées de gestion de formations similaires ;
 - o CV des personnes ou des membres de l'équipe proposés.
4. Proposition financière comprenant une ventilation détaillée du budget.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **16 janvier 2022**. Seuls les dossiers complets reçus avant la date limite indiquée seront pris en considération.

Toutes questions relatives à l'appel doivent être envoyées à procurementdkr@iom.int et cabbasciano@iom.int avec « AO-01-FT-2021-Question » dans la ligne d'objet.

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int

CRITERES D'EVALUATION

General	
Explication de l'aptitude de l'organisation pour la formation (1 page) incluant trois références professionnelles récentes	2 points
Deux exemples d'activités achevées de gestion de formations similaires	2 points
CV des personnes ou des membres de l'équipe proposés	2 points
Propositions techniques et financières	
Méthodologie détaillée de la mise en œuvre des formations techniques et financières	4 points
Description synthétique des contenus des modules des formations	3 points
Plan de travail détaillé des toutes les activités de mise en œuvre	3 points
Budget détaillé et justifications des lignes budgétaires	4 points
TOTAL	20 points

Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le Partenaire d'exécution sélectionné.

Bureau Pays Sénégal

Route des Almadies – Zone 3 • B.P. 16838 Dakar-Fann • Sénégal

Tel: +221 33 869 62 00 • Fax: +221.33.869 62 33

E-mail: codakar@iom.int • www.iom.int